



académie  
Aix-Marseille



Région académique  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Délégation Académique aux Relations Européennes,  
Internationales et à la Coopération

DAREIC/17-730-340 du 30/01/2017

## OCTROI DE BOURSES DANS LES LYCEES FRANÇAIS A L'ETRANGER - ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Références : note de service N° 04-060 du 27 avril 2004 RLR : 574-1 ou le BOEN du 06.05.2004 n° 18 - Sous le lien <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/18/MENE0400766N.htm>

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Directeurs des services départementaux de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs IA-IPR - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissement

Dossier suivi par : Mme HANVIC - Tel : 04 42 91 72 85 - Mel : [marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr](mailto:marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr)

La direction générale de l'enseignement scolaire - Bureau du programme « vie de l'élève » – informe que le dispositif concernant l'octroi de bourses dans les lycées français à l'étranger (Londres, Dublin, Munich, Vienne, Madrid et Barcelone) est reconduit pour l'année scolaire 2017-2018.

L'accueil des boursiers est prévu dans les classes de première et terminale ES, S et L.

Au lycée français de Barcelone, l'accueil des boursiers est également prévu dans les classes de première et terminale STMG (sciences et technologie du management et de la gestion).

Au lycée français d'Irlande, les candidats souhaitant postuler pour une bourse en classe de terminale L doivent déjà avoir choisi l'option mathématique en classe de première L.

### Durée

1 an

### Caractéristiques

- 35 élèves en moyenne bénéficient d'une bourse (au niveau national)
- Choix du pays en fonction de la première langue vivante étudiée par l'élève
- Accueil en famille sauf à Vienne où l'accueil se fait en internat
- Vœux des candidats : **chaque élève peut candidater pour un seul établissement ou pour deux établissements d'un même secteur linguistique** : Dublin et/ou Londres, Barcelone et/ou Madrid, Munich et/ou Vienne. **Dans ce cas l'ordre des vœux sera clairement mentionné sur chaque dossier.**
- Il est rappelé que pour le lycée français de Londres, les candidats devront impérativement avoir 16 ans à la date de la rentrée scolaire de septembre 2017.
- Modalité du calcul de la bourse liée aux revenus des parents : [fiche d'autoévaluation](#) pour les familles Cette fiche permet de déterminer le montant de la bourse qui peut être attribué au candidat retenu par la commission ministérielle.
- Élèves boursiers au mérite prioritaires
- Attention particulière aux établissements situés en zone urbaine sensible et en zone de revitalisation rurale
- Moyenne générale des notes ne devra pas être inférieure à 12 sur 20
- Demande individuelle de l'élève dont le dossier est complété puis transmis par le chef d'établissement au rectorat.
- Le rectorat établit un classement et transmet l'ensemble des dossiers de l'académie à l'administration centrale pour la commission nationale qui se réunit courant mai

### Modifications à compter de 2013-2014

- Une nouvelle répartition du barème qui permet de proposer un taux maximal de bourse à 100% du coût de la scolarité et des frais liés à la scolarité à l'étranger (à l'exception des frais de voyage entre la France et le lycée) ;

- La possibilité pour un même candidat de postuler sur deux établissements d'un même secteur géographique (en précisant l'ordre de ses vœux) ;
- La possibilité a été ouverte aux élèves de la série technologique STMG de candidater pour le lycée de Barcelone.

### **Objectifs**

- Renforcement des compétences linguistiques
- Découverte interculturelles

### **Notices d'information à destination des familles pour les 6 établissements**

**Allemagne : Lycée de Munich**

**Angleterre : Lycée de Londres**

**Autriche : Lycée de Vienne**

**Espagne : Lycée de Barcelone – Lycée de Madrid**

**Irlande : Lycée de Dublin**

**Pour en savoir plus : note de service n°04-060 du 27 avril 2004**

### **Les langues et les options des 6 établissements**

**Sont consultables sous le lien :**

<http://eduscol.education.fr/cid54878/bourses-pour-les-lycees-francais-de-l-etranger.html>

### **Rôle du Chef d'établissement :**

Les chefs d'établissement s'attacheront à :

- encourager des candidatures parmi les élèves présentant les conditions de scolarité requises et dont le comportement, les aptitudes et les résultats scolaire permettent d'escompter qu'ils tireront profit d'une année de scolarité à l'étranger et parmi les élèves issus de familles défavorisées résidant en zone urbaine sensible ou en zone de revitalisation rurale,
- encourager les candidatures d'élèves déjà boursiers de lycée. Dans cet objectif, le dispositif a été aménagé pour permettre, en fonction du quotient familial, l'attribution de bourses pouvant couvrir la totalité des frais liés à l'étranger, ainsi qu'une aide forfaitaire aux frais de voyage pour les élèves déjà boursiers de lycée,
- informer les parents que le montant de la bourse varie en fonction des ressources des familles et selon l'échelon résultant du quotient familial. La bourse accordée peut varier de 30 à 100% des frais liés à la scolarité dans un lycée français à l'étranger,
- organiser avec le professeur principal un entretien avec les candidats afin d'émettre un avis sur le comportement et les aptitudes des candidats ainsi que sur leurs motivations et capacités d'autonomie et d'adaptation.

Les notices d'information sur chaque lycée téléchargeables, donnent une estimation des coûts de la scolarité ainsi que le montant de la bourse pour l'année en cours.

## **Constitution des dossiers de candidature :**

La candidature se fait à l'aide de l'imprimé de demande de bourse de mobilité à l'étranger année 2017-2018 téléchargeable à partir du lien **Imprimé de bourse** [Imprimé de bourse 2017-2018](#) du [site internet Eduscol](#)

Les familles complèteront l'imprimé et préciseront en première page le lycée demandé. Chaque élève ne pourra faire acte de candidature que pour un seul établissement ou pour deux établissements d'un même secteur linguistique : Dublin et/ou Londres, Barcelone et /ou Madrid, Munich et/ou Vienne, dans ce cas l'élève indiquera clairement l'ordre des vœux.

Les candidats à une bourse au lycée français de Dublin, pour la classe de première ou de terminale littéraire devront spécifier leurs options.

Dans le cas où deux établissements sont demandés, il est nécessaire de constituer un dossier pour chaque lycée et d'indiquer l'ordre des vœux.

## **Composition du dossier :**

- la demande dûment renseignée et signée par le représentant légal,
- la lettre de motivation rédigée par l'élève,
- la demande de la famille (cf modèle joint en annexe),
- l'avis d'imposition 2016 sur les revenus de 2015,
- la copie du premier bulletin trimestriel de l'année en cours et du dernier bulletin de l'année précédente,
- l'avis des professeurs sur le travail, les aptitudes et le comportement du candidat et comportant l'avis argumenté du chef d'établissement (cf imprimé joint en annexe)
- l'annexe 1 dûment renseignée par l'établissement (cf imprimé joint en annexe)
- éventuellement, l'adresse d'une famille qui accueillera le candidat à l'étranger. Dans le cas contraire, les élèves admis obtiendront du secrétariat des lycées français à l'étranger, des adresses de familles susceptibles de les héberger ;

Autres pièces jointes téléchargeables :

- l'imprimé avis motivé des professeurs et du chef d'établissement,
- l'imprimé de la «demande de la famille»
- l'annexe 1

Les chefs d'établissement devront transmettre les dossiers complets de candidatures à la DAREIC pour le :

**20 mars 2017 délai de rigueur. Tout dossier parvenu après cette date, ne sera pas traité.**

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*



# Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2017-2018, au lycée français de \_\_\_\_\_ vœu n° \_\_\_\_\_

Académie : \_\_\_\_\_

**Important : merci de remplir cet imprimé en majuscules et de cocher les cases qui vous concernent.**

**Un dossier complet par lycée demandé (2 vœux maximum) : soit Londres et/ou Dublin, soit Madrid et/ou Barcelone, soit Munich et/ou Vienne.**

## 1 - Renseignements concernant les membres de la famille L'enfant pour lequel vous demandez la bourse

Son nom : \_\_\_\_\_

Ses prénoms : \_\_\_\_\_

Fille  Garçon  Sa date de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Son département de naissance : |\_|\_|\_|\_|

Sa nationalité : Française  d'un pays de l'Union européenne  d'un autre pays

Si l'enfant est sous tutelle administrative, indiquez l'organisme : \_\_\_\_\_

### Vous-même

Vous êtes : le père  OU la mère  OU le représentant légal de l'enfant

Votre nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

N° de tel : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

En activité professionnelle: oui  non :  Profession : \_\_\_\_\_

Situation de famille : marié(e)  pacsé(e)  en concubinage  séparé(e)  divorcé(e)  veuf(ve)  célibataire

### Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire de Pacs

Est-il : le père  ou la mère  de l'enfant

Son nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : \_\_\_\_\_

Son adresse si elle est différente de la vôtre : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

En activité professionnelle : oui  non :  Profession : \_\_\_\_\_



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

## Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2017-2018

### 2 - Renseignements relatifs à la scolarité

#### Etablissement fréquenté au moment de la demande de bourse

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| | Commune : \_\_\_\_\_

Classe actuelle de l'élève : \_\_\_\_\_

#### Etablissement d'accueil demandé

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Classe souhaitée : \_\_\_\_\_

Série souhaitée : \_\_\_\_\_

Options : \_\_\_\_\_



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

## Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2017-2018

### 3 - Renseignements pour déterminer les charges du foyer

Les éléments de cette rubrique vont permettre de déterminer de manière précise vos charges en fonction de l'année prise en compte pour vos revenus.

#### Les enfants à votre charge

Merci de remplir ce tableau en y indiquant :

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'enfant pour lequel vous demandez la bourse)	Date de naissance	Etablissement scolaire, université fréquentée ou profession	BOUSIER	
			Oui	Non

#### Renseignements concernant le candidat

Merci de cocher les cases qui correspondent à votre situation :

- Le candidat est boursier de lycée au titre de l'année scolaire 2016-2017
- Le candidat est boursier de lycée au titre de l'année scolaire 2016-2017 et bénéficie de la bourse au mérite d'un montant annuel de : €

#### Votre situation financière ou familiale a changé depuis le 1er janvier 2016

Si votre situation a changé depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière et que cela a entraîné une diminution de vos ressources par rapport aux années précédentes (divorce, séparation, décès, perte d'emploi, invalidité), merci de le signaler :

---

---

---



## Demande de bourse de mobilité à l'étranger pour l'année scolaire 2017-2018

### 4 - Pièces à joindre à votre dossier

#### Dans tous les cas :

- la photocopie complète de votre avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015
- la photocopie du premier bulletin trimestriel de l'année scolaire en cours
- la photocopie du dernier bulletin trimestriel de l'année scolaire précédente
- la lettre de motivation du candidat
- la demande signée par le représentant légal indiquant la classe dans laquelle l'élève désire entrer
- l'avis de l'équipe pédagogique et du chef d'établissement

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e)	Copie du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée, et attestation de paiement de la CAF
Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 de votre concubin(e)
En cas de changement dans votre situation (décès, divorce, séparation, perte d'emploi, invalidité) entraînant une diminution de ressources en 2016	Tout justificatif de la modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources en 2016 et attestation de paiement de la CAF
En cas de changement de votre situation familiale (décès de l'un des parents, divorce, séparation) qui entraînera une diminution de ressources du foyer fiscal en 2017	Justificatif de modification de situation familiale - attestation de paiement de la CAF Justificatifs des ressources en 2016
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2016	L'attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF

### 5 - Engagement de la famille

**Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)**

Je soussigné(e) le père  ou la mère  ou le (la) représentant(e) de l'enfant   
Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts :

**Date et signature :**

*La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22).*

*La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée.*

#### Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

**Signature du chef d'établissement  
& timbre de l'établissement :**

DATE : | | | | | | | | | |

## ANNEXE 1

**ACADEMIE : AIX-MARSEILLE**

**Lycée français de :**

Année scolaire 2016-2017

Fiche individuelle

Nom et prénom du candidat Date de naissance	Etablissement et classe actuellement fréquentés	Classe demandée pour le lycée français à l'étranger	Moyenne générale	Moyenne en langue (ang LV1, all LV1, esp LV1 ou LV2 )	Classement des langues étudiées	Situation de la famille : profession des parents, nombre d'enfants à charge	Revenu fiscal de référence de la famille	Observations du chef d'établissement

Date :

Signature du Chef d'Etablissement,



Année scolaire 2017-2018

Candidature à une bourse de mobilité à l'étranger dans les lycées français de Londres, Dublin, Munich, Vienne, Barcelone et Madrid.

Demande de la famille indiquant la classe dans laquelle l'élève désire entrer.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom).....

Le père

La mère

Le (la) représentant(e) légal(e)

présente une demande de bourse pour mon fils – ma fille

(Nom, Prénom).....

en vue d'intégrer une classe de : première – terminale de la série.....

au lycée français de :

Vœu 1 .....

Vœu 2..... (*si vous avez constitué 2 dossiers*)

Date

Signature

ACADEMIE DE

Nom et adresse de l'établissement

Attribution de bourses de mobilité dans les lycées français à l'étranger de Londres,  
Dublin, Munich, Vienne, Barcelone et Madrid - Année scolaire 2017-2018

Avis motivé des professeurs et du chef d'établissement

Nom et prénom de l'élève

Classe

Langues étudiées : LV1 :

LV2 :

MATIERES	Avis motivé des professeurs
LV1	
LV2	
FRANCAIS	
MATHEMATIQUES	
SCIENCES ET VIE DE LA TERRE	
SCIENCES PHYSIQUES	
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	
SCIENCES DE GESTION	

**Avis motivé du chef d'établissement sur le comportement et les aptitudes de l'élève ainsi que ses motivations et capacités d'autonomie et d'adaptation. (important)**

Date

Le chef d'établissement